



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Rendement Global 2020 - part R - FR0011532704

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux" est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celles des obligations émises par l'Etat français libellées en euro à échéance 2020, sur la période de placement recommandée de 7 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31 décembre 2020. La rentabilité du fonds sera le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille et des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt. **L'objectif de gestion du fonds est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds.**

Indicateur de référence : Le fonds n'a pas d'indice de référence. La durée de vie moyenne du portefeuille obligataire est d'environ sept ans à compter de sa date de création. La durée de vie moyenne baisse chaque année pour atteindre celle d'un placement monétaire en 2020. A titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à la performance de l'OAT 2.5% octobre 2020 (Taux de Rendement Actuariel (TRA) au 31 mai 2013 : 1.47%).

Fourchette de sensibilité : de 6 à 0 (décroissante dans le temps). Le fonds est investi en produits de taux: obligations à taux fixe ou variable, obligations convertibles [0-30%], titres de créances et instruments du marché monétaires (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt). La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations de maturité inférieure ou égale au 31 décembre 2020. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Durant la période de commercialisation, la gestion du portefeuille sera active de manière à gérer l'exposition globale dans un cadre de maîtrise des risques. Le portefeuille est investi jusqu'à 100% en obligations et autres titres de créances négociables émis par des émetteurs Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- (Standard&Poors) ou Baa3

(Moody's), High Yield (à caractère spéculatif) ou sans notation, du secteur public ou privé, de pays OCDE (toutes zones) [0-100%] ou de pays hors OCDE (pays émergents) [0-30%], de tous secteurs économiques. Le gérant investira dans des titres libellés en euros et/ou en dollars et/ou en livres sterling. Le risque de change des titres non libellés en euro sera systématiquement couvert. Des instruments financiers à terme simples ou complexes, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, pourront être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille : futures, forwards, options, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur indices ou CDS sur mono sous-jacent), Non Deliverable Forward.

Le fonds pourra avoir recours à des Total Return Swap (TRS) et à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Compte tenu de la gestion mise en oeuvre, le profil de risque du fonds variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la stratégie d'investissement. A l'approche de l'échéance du fonds, la société de gestion opérera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément AMF.

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31 décembre 2020. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le 31 décembre 2020.

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour de Bourse (J) à 11h00 auprès de La Française AM Finance Services et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 (jour ouvré) avec règlement en J+3 (jours ouvrés). **Le fonds sera fermé à la souscription le 30 septembre 2014 à 11h00.** A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur pourront être transmises.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète les investissements dans des produits de taux libellés en euros et/ou en USD et/ ou GBP, émis par des entités du secteur public et/ou privé, jusqu'à 100% en titres à caractère spéculatif dits "high yield" et jusqu'à 30% sur les pays hors OCDE.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque résultant de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ou non notés ; cela peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds et une perte en capital.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,10 % (*)

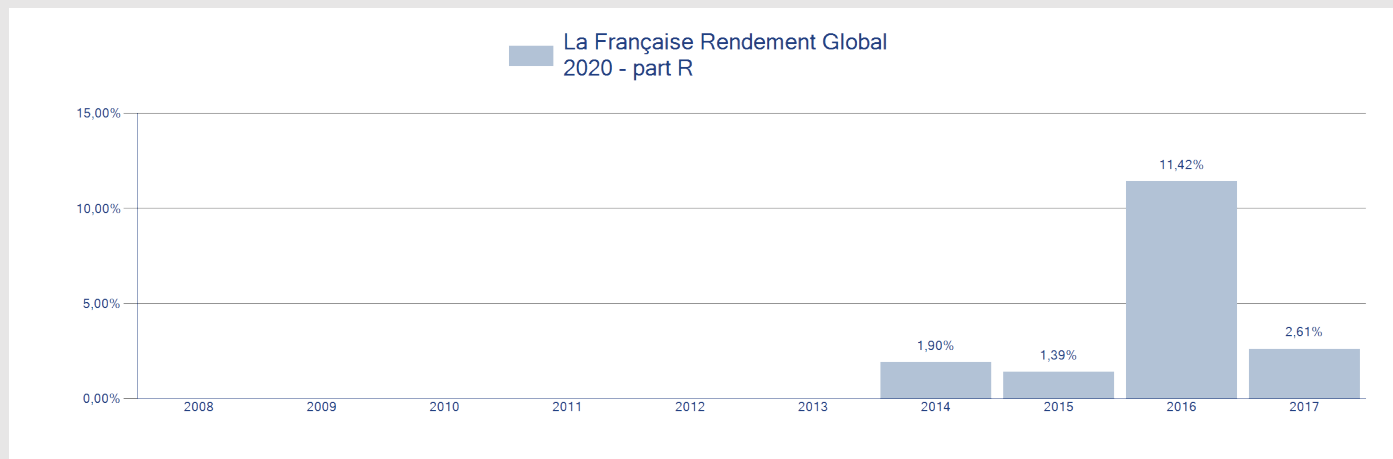
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 10 et 11 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



FCP créé le : 23/09/2013

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts R, E, F, I, D, TC EUR, TD EUR : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Autres catégories de parts : E, F, I, D, TC EUR, TD EUR

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <http://lfgrou.pe/MnDZx7>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/02/2018